

SITUATION PLURIANNUELLE DE FONTENAY LE VICOMTE

Les chiffres correspondant à 2019 restent des estimations et sont susceptibles de changer, les montants des dotations ne sont pas connus à ce jour et certains devis de travaux peuvent être modifiés

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses générales (chapitre 011)

Les principaux postes de dépenses en baisse sont les suivants : eau et éclairage public

Les principaux postes de dépenses en hausse sont les suivants : honoraires d'avocat

Evolution des fluides

	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018	BP 2019
Eau	10 253.33	10 203.48	9 527.11	15 830.58	10 000
Electricité et gaz	55 303.18	62 733.36	64 738.22	67 071.16	56 200

Entretien du patrimoine communal

	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018	BP 2019
Bâtiment 615221	23 435.61	18 715.17	16 235.12	5 201.62	6 000
Eclairage public et voirie	37 840.18	44 546.60	37 910.18	46 596.27	32 000
Entretien de terrains 61521	3196	430	1 920	1 482	2 000

2. Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Pour 2019, la masse salariale est répartie selon les postes suivants :

- ✓ Les rémunérations brutes ;
- ✓ Le régime indemnitaire ;
- ✓ Les charges salariales et patronales.

Le nombre de postes ouverts au tableau des effectifs est de : 13

Le nombre de postes pourvus est de : 13

Le nombre d'agents titulaires est de : 7

Le nombre d'agents contractuels est de : 6

Le nombre d'agents à temps non complet est de : 4

3. Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Le montant des indemnités de fonction s'élève à : **47 386.22 €** pour 2018 charges comprises soit **3 441.88 €** par mois

Les subventions aux Associations représentent un montant de : **41 920 €** dont :

DESIGNATION	MONTANT DE LA SUBVENTION EN EUROS
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	160
ADUMEC	200
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	160
ASSOCIATION SPORTIVE DE FONTENAY	13 000
AUTOUR DE SAINT REMI	2 000
FOYER RURAL	23 500
LA BOULE FONTENOISE	1 300
LES BISCOTTOS	800
SECTION JEUNES SAPEURS POMPIERS	200
PARENTS D'ELEVES	200
FIL D'ARGENT	200
ILE AUX ENFANTS	200

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les recettes proviennent des produits suivants :

- ✓ Les cantines et garderies ;
- ✓ Les centres de loisirs.

Evolution des produits de services

	2015	2016	2017	2018	2019
Cantines, garderies	40 724.05	48 940.15	56 246	65 032.71	70 000
Centres de loisirs	2 496.45	3 536.70	9 841.95	1 891.90	2 000

2. Les impôts et taxes (chapitre 73)

Evolution des bases et taux d'imposition

	2015	2016	2017	2018	2019
Bases TH + TF + TFNB	423 676	405 332	416 538	492 683	513 601
Taux TH	7.90	7.90	8.06	7.42	7.42

Le produit fiscal attendu pour 2019

Les produits issus de la fiscalité reversée par l'EPCI ont évalué de la manière suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019
Attribution de compensation	115 735	115 735	113 200	69 024	111 991
Dotation de solidarité communautaire	6 244	6 244	6 244	6 244	6 244
FPIC	/	21 345	21 345	21 345	25 000

3. Les dotations et participations (chapitre 74)

	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire	74 060	55 435	39 003	29 528	25 000
Dotation de solidarité rurale	13 898	14 695	15 663	14 397	10 000

4. Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Le montant des loyers à encaisser (752) s'élève à : **12 335.40 €**

5. Les recettes exceptionnelles (chapitre 77)

Le montant des mandats à annuler sur exercices antérieurs (773) est estimé à : /

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- ✓ Consultation et finalisation de la phase 4 du PLU : **3 500 €**
- ✓ Ravalement et toiture : **132 000 €**
- ✓ Remplacement des deux portes de classes : **8 000 €**
- ✓ Remplacement du four de la cantine scolaire : **4 684 €**
- ✓ Achat d'une seconde armoire frigorifique : **2 820 €**
- ✓ Mise en place d'un portique à l'entrée de la salle polyvalente : **12 401 €**
- ✓ Achat d'un ordinateur portable pour la classe 5 : **400 €**
- ✓ Achat d'un vestiaire pour le personnel de la cantine : **400 €**
- ✓ Achat de 5 corbeilles extérieures dont 2 pour l'école : **1 050 €**
- ✓ Remplacement des extincteurs : **2 500 €**
- ✓ Réparation de la grille sur le toit de l'église : **1 300 €**
- ✓ Réparation de la cloche de l'église : **4 200 €**

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le FCTVA (10222) : **53 332.97 €**

Les subventions d'équipement (chapitre 13)

1. EPCI
 2. Département
 3. Région
 4. DETR
- Les emprunts à mobiliser (1641)
 - Le virement de la section de fonctionnement

LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 se répartit de la manière suivante :

- Emprunts à taux fixes : **652 020.45 €**
- Emprunts à taux variables : aucun
- Emprunts à risques : aucun

Pour 2019, le montant du remboursement en capital de la dette est de : **80 405.79 €** (chapitre 16) ; le montant du remboursement des intérêts de la dette est de : **18 198.70 €** (chapitre 66).

LES INVESTISSEMENTS EN VISION PLURIANNUELLE

- 2020 : Travaux église
- 2021 : Travaux de voirie